

## Harmonie des paysages ruraux et construction contemporaine

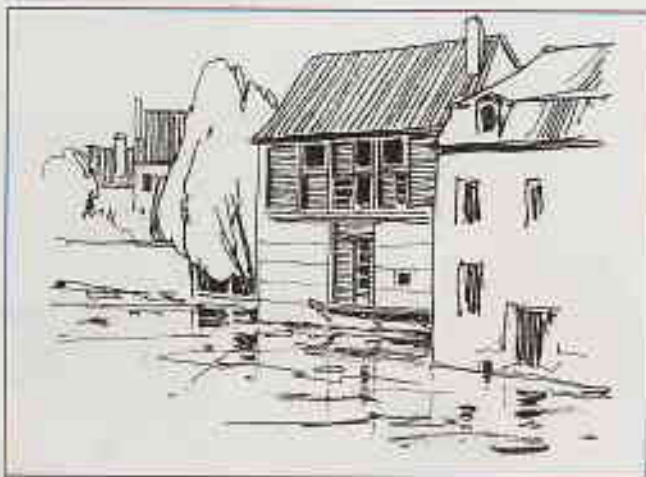
Texte et dessins :  
Albert-Guy Feuillastre  
Ancien architecte  
du patrimoine,  
administrateur de MPF

*Concilier l'architecture paysanne et les constructions contemporaines, voilà une des missions de MPF, souvent difficile.*

Les maisons paysannes, simples, rarement ornées et souvent pauvres, mais précieux témoignages de notre passé rural, rencontrent maintenant le regard sensible d'un public averti, mieux informé, prêt à leur apporter le soin d'une restauration intelligente, pourtant souvent difficile, patiente et onéreuse. Une nouvelle culture à

et d'îlots préservés quand la majorité du site serait abandonné à un inévitable saccage ?

Or, voilà bien le véritable problème majeur de la destruction de nos paysages ruraux. Cette notion d'harmonie qui est tellement importante, est censée être prise en compte dans nos règlements d'urbanisme par l'article concernant l'esthétique des constructions en vue de les adapter au « style local ». Un contrôle est même effectué par l'Administration ; dans le meilleur des cas, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est sollicité et parfois aussi un conseil est demandé auprès d'un architecte du CAUE. Mais que peuvent véritablement les règlements, les avis et les conseils devant la déferlante de constructions faites au moindre coût, pour le meilleur profit marchand, avec la complaisance de consommateurs, bernés dans leurs intérêts par le faux-semblant d'une publicité arrogante pour des « pavillons » fardés d'un régionalisme d'opérette, trop généreusement admis par les



Maison particulière à Chartres. Bermond et Porchon architectes.



Pays de Caux : extension d'un ancien bâtiment d'habitation. Chemetov architecte.

la recherche des racines de notre histoire, dans l'authenticité de ses vestiges et la qualité des savoir-faire anciens, permet et justifie ce travail, pour redonner vie à ce patrimoine fragile et délicat. De nombreuses et belles images de réussites remarquables se retrouvent chaque année au palmarès de notre concours René Fontaine.

Pour autant, peut-on prétendre avoir atteint le véritable but quand une locature, une ferme, une grange patiemment restaurées, avec goût et sensibilité, se perdent dans le voisinage agressif d'habitations sans âme, sans style, sans recherche d'harmonie ? Ne serait-il pas catastrophique de ne concevoir la qualité d'un paysage qu'en terme de vestiges

règlements d'urbanisme. C'est que l'harmonie ne se décrète pas par des règles et des mots, quelles que soient l'autorité et la compétence de ceux qui les profèrent.

Faut-il définitivement se résoudre à une coexistence désastreuse ou, faut-il, même s'il est déjà bien tard, chercher ensemble des solutions qui puissent satisfaire aux exigences éthiques autant que fonctionnelles de notre époque, sans porter atteinte au charme, à l'équilibre d'un ensemble et à la fusion harmonieuse dans le respect et la reconnaissance de notre passé ?

Ma conviction est profondément enracinée dans le « bon sens » qui, bien souvent,

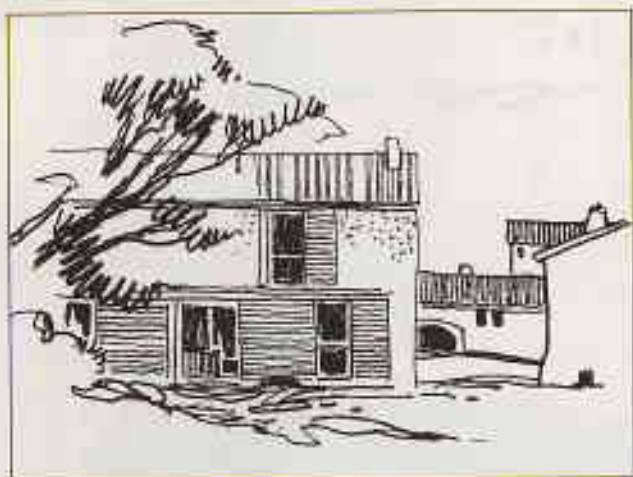


finir par prévaloir sur l'incohérence des comportements. De toute façon, ce que les hommes n'auront pas su réaliser, la nature avec le temps saura l'imposer suivant sa logique propre qui est de faire disparaître ce qui ne répond pas aux lois de l'harmonie. Admettre et reconnaître la nature dans le respect de ces lois est déjà une tâche difficile, tant l'activité et l'inventivité humaines engendrent trop souvent des désordres dans le balbutiement d'une perpétuelle recherche de progrès ; mais, quant à vouloir créer l'harmonie au sein même de cette turbulence éternelle, il n'est que de trop rares moments privilégiés de notre histoire qui paraissent y être parvenus ; encore peut-on s'interroger sur ce à quoi pouvaient bien ressembler au temps de leur activité des sites qui nous parviennent aujourd'hui dans la somptueuse magnificence de leurs ruines, ou simplement parés de la généreuse et délicate patine de l'âge.

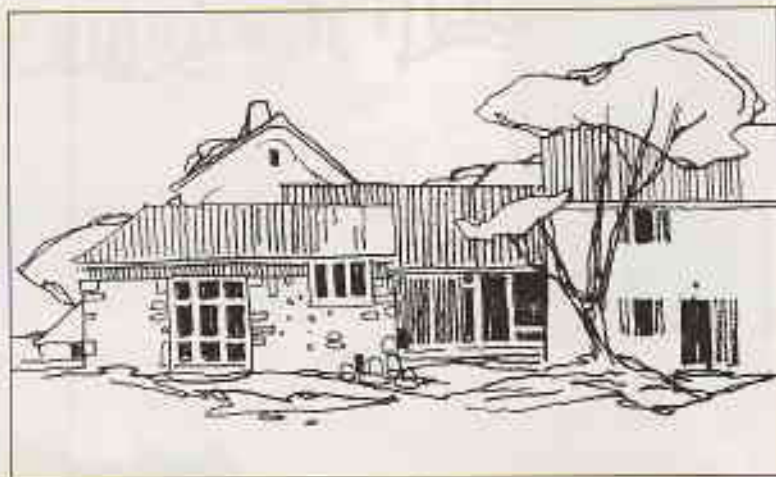
Alors, serait-il trop ambitieux de vouloir s'attacher à cette indispensable recherche de

une nouvelle approche d'un problème qui n'est pas seulement esthétique, réservé à une bienheureuse société de nantis préservés d'autres urgences plus immédiates, mais bien une réflexion d'ordre éthique et moral que seuls ces privilégiés ont le pouvoir et le devoir de mener au nom d'une civilisation à laquelle nous avons à rendre des comptes, pour nous et les futures générations.

Certes, cette sensibilité n'est pas nouvelle, et, dans la sphère récente de notre histoire, on peut en trouver des exemples contrastés : affectation d'un goût pour la vie rustique au XVIII<sup>e</sup> siècle, mode médiévale de la période romantique ou encore, régionalisme du début du XX<sup>e</sup> en total désaccord avec la modernité de l'époque... Aujourd'hui, on peut oser en apprécier les résultats. Il sont dus, semble-t-il, à des motivations sensiblement différentes de celles que j'évoque ici. Il s'agissait davantage alors d'afficher ouvertement des goûts personnels d'ordre quasiment politiques en affirmant son apparte-



Maison familiale près d'un mas en Provence.



Transformation à usage d'habitation d'anciens bâtiments de ferme. Val de Loire

l'harmonie dans un mariage heureux des genres et des modes de construction en paysage rural, sans renoncer aux impératifs ni aux valeurs ajoutées de notre époque, ni sombrer pour autant, dans le désastre du pastiche et de la redoutable contrefaçon, mais dans un meilleur souci de continuité, aux moindres heurts, comme le savent faire si merveilleusement la nature et le temps. L'accélération chaotique de la mise en usage de nos découvertes technologiques et des nouveautés qu'elles entraînent, les appétits nouveaux qu'elles suscitent – pas toujours les plus justifiés ni même les plus honnêtes – ne facilitent pas la tâche. En revanche ces moyens nouveaux dont nous disposons, devraient justement permettre

nance à une catégorie sociale plutôt que de chercher à contribuer plus modestement mais aussi plus noblement à l'harmonie d'un ensemble.

Peut-on espérer trouver enfin la solution ? « La », sûrement pas, mais « des » solutions oui, et il y a fort heureusement de très nombreux exemples de parfaite intégration d'architecture très contemporaine en site rural caractéristique et préservé.

Est-ce le lieu, à MPF, de formuler une telle préoccupation ? Oui, si on ne veut pas réduire notre action à la seule passion pour des valeurs anciennes, mais plus largement participer à la valorisation du présent de



notre environnement rural. MPF peut-elle alors avoir l'ambition de se situer elle-même dans l'action ? Les termes de nos statuts apportent sans ambiguïté une réponse affirmative mais on en trouve encore la confirmation dans notre actuel engagement en faveur des bâtiments agricoles, eux aussi prééminents dans notre environnement.

Comment et avec quels moyens qui sont les nôtres collaborer à une réflexion sur la maison rurale contemporaine ? Poser ainsi la question est déjà peut-être l'amorce d'un travail qui, au demeurant passionnant, serait la parfaite démonstration de l'objectivité, de la valeur et de l'étendue de notre vocation. ■



Boulliac. Hôtel Saint-James dans un village du vignoble bordelais. Jean Nouvel architecte.



## C'est gagné !

Cette grange à pans de bois, nous vous l'avions présentée dans le numéro 144 de notre revue. Sur le point de tomber en ruine elle «appelait au secours». Son propriétaire ne pouvait la conserver. Plutôt que de la démolir il consentait à lui laisser un sursis en attendant de trouver un acquéreur qui voudrait bien la démonter pour la remonter ailleurs.

Eh bien, c'est chose faite ! Elle sera remontée dans le pays de Caux près du Havre. Souhaitons-lui une longue nouvelle vie !